

VEUILLEZ LIRE SOIGNEUSEMENT LE PRESENT CONTRAT. IL CONTIENT LES CONDITIONS AUXQUELLES LA LICENCE DU PROGRAMME INFORMATIQUE AUTODESK VOUS EST ACCORDEE. SI VOUS N'ETES PAS D'ACCORD AVEC CES CONDITIONS, VEUILLEZ RENVoyer DANS LEUR EMBALLAGE D'ORIGINE LES DISQUETTES ET TOUS LES AUTRES ARTICLES JOINTS A VOTRE REVENDEUR AUTODESK QUI VOUS REMBOURSERA INTEGRALEMENT.

L'ETABLISSEMENT D'UNE COPIE DU PRESENT PROGRAMME INFORMATIQUE OU DE SA DOCUMENTATION A D'AUTRES CONDITIONS QUE CELLES AUTORISEES PAR LE PRESENT CONTRAT CONSTITUE UNE VIOLATION DU DROIT D'AUTEUR AU TITRE DE LA LEGISLATION DE VOTRE PAYS. SI VOUS COPIEZ LE PRESENT PROGRAMME INFORMATIQUE SANS L'AUTORISATION D'AUTODESK, VOUS COMMETTEZ UNE INFRACTION A LA LOI. VOUS VOUS EXPOSEZ ALORS AU PAIEMENT DE DOMMAGES-INTERETS A L'EGARD D'AUTODESK AINSI QU'A DES POURSUITES PENALES.

LA POSSESSION OU L'UTILISATION A DES FINS COMMERCIALES DE PROGRAMMES, D'APPAREILS OU D'AUTRES MOYENS VISANT A ELIMINER OU A DESACTIVER LE VERROUILLAGE MATERIEL OU LE NUMERO D'IDENTIFICATION NODAL AVEC LEQUEL LE PRESENT PROGRAMME INFORMATIQUE EST LIVRE CONSTITUE UNE VIOLATION DE LA LOI.

## ACCORD DE LICENCE DE LOGICIEL

AUTODESK, INC.

### **1. Octroi de licence**

La société Autodesk, Inc. (ci-après "Autodesk") vous accorde une licence simple et non transférable permettant d'utiliser, aux conditions et modalités ci-dessous, le programme informatique joint (ci-après "le Logiciel") et sa documentation d'accompagnement (ci-après "la Documentation") sur un équipement dont vous êtes propriétaire ou qui est sous votre contrôle.

Le présent accord de licence n'autorise l'utilisation du Logiciel à un moment donné que par un seul utilisateur sur un seul ordinateur situé à un emplacement donné. Toutefois, si la présente licence vous est accordée en vue de l'exploitation du Logiciel sur un réseau, vous pouvez l'exploiter en tant qu'installation à usagers multiples dans l'un des deux cas de figure ci-dessous:

- a. si au maximum une seule personne (1) à la fois est habilitée à utiliser le Logiciel, de sorte que plusieurs individus peuvent accéder au Logiciel, mais uniquement l'un après l'autre;
- b. si le nombre maximum d'utilisateurs autorisés est de deux (2) ou plus, auquel cas vous devez acheter une licence et un jeu de

documentation pour chaque utilisateur autorisé.

Si la présente version du Logiciel est destinée à l'enseignement, elle ne peut être utilisée qu'à des fins de formation et d'entraînement. Si la présente version du Logiciel est destinée à des étudiants, elle ne peut être utilisée que par ceux à qui l'exemplaire correspondant a été mis à disposition, et exclusivement à des fins d'étude et de formation.

Quelle que soit la solution retenue, la présente licence ne vous autorise à réaliser qu'une seule copie de sauvegarde du Logiciel. Le présent progiciel contient un manuel et la documentation y afférente sous forme imprimée (ci-après "la Documentation"), ou une documentation sous forme électronique. Si la documentation est fournie sous forme imprimée, il est interdit de la copier. Si elle est fournie sous forme électronique, il est autorisé d'en établir un (1) tirage sur papier, dont la copie est toutefois interdite.

L'établissement d'une deuxième copie du Logiciel sur le disque dur d'un deuxième ordinateur est autorisée pour autant (a) que vous soyez le seul utilisateur de cette deuxième copie, et (b) que la deuxième copie du Logiciel soit installée avec le système anti-copies fourni par Autodesk ou (le cas échéant) le système anti-copies fourni par un revendeur Autodesk agréé.

## **2. Logiciel multisupport**

Il est obligatoire d'acheter une copie séparée du Logiciel et de la Documentation pour chaque utilisateur, moyennant les exceptions suivantes:

Le Logiciel AutoVision peut faire l'objet d'une licence pour application en réseau conformément à l'article premier "Octroi de licence". 3D Studio (C): nonobstant l'octroi de licence pour un utilisateur unique/un seul ordinateur, conformément à l'article premier du présent contrat, le Logiciel 3D Studio peut être installé sur plus d'un ordinateur, mais exclusivement à des fins de transfert en réseau de vos fichiers.

Le Logiciel de rendu "SGI Renderer" 3D StudioD Studio pour postes de travail Silicon Graphics Inc. (SGI) peut faire l'objet d'une licence selon l'une des options ci-après: (1) licence pour ordinateur unique: si la licence acquise ne porte que sur un seul ordinateur, le Logiciel ne peut être utilisé que sur un seul poste de travail SGI, le cas échéant en plusieurs étapes de travail. Le Logiciel ne peut être utilisé que par l'utilisateur qui travaille sur ce poste de travail, et dans le cadre du transfert en réseau, uniquement par les collaborateurs qui travaillent au même endroit et à la même adresse (ci-après "l'emplacement du poste de travail"), étant entendu que les utilisateurs autorisés ont accès soit à une station de données à distance, soit à une station de données se trouvant à l'emplacement du poste de travail. Il n'est permis d'établir qu'une seule copie de sauvegarde

du Logiciel, à l'exception des copies réalisées pendant le déroulement de plusieurs étapes de travail sur un seul et même poste de travail; (2) si la licence acquise porte sur l'emplacement, le Logiciel peut être installé et exploité sur tous les postes de travail de l'emplacement en question, le cas échéant en plusieurs étapes de travail. Le Logiciel ne peut être utilisé que par les utilisateurs présents à cet emplacement, étant entendu que le(s) utilisateur(s) autorisé(s) a/ont accès soit à une station de données à distance, soit à une station de données se trouvant à l'emplacement du poste de travail.

Vous pouvez de votre propre initiative modifier les animations individuelles, les images fixes et les fichiers audio contenus dans le Logiciel et en faire un nombre illimité de copies aux seules fins de les incorporer dans vos propres animations et images fixes (dénommés ci-après "les Réalisations de l'utilisateur"). En outre, vous pouvez effectuer un nombre illimité de copies d'un sous-programme de lecture quelconque inclus dans le Logiciel (ci-après "le Sous-programme de lecture") dans le but de relire les Réalisations de l'utilisateur, à condition de faire figurer textuellement dans chacune de ces copies la mention de copyright d'Autodesk sans changement. Il est interdit de commercialiser sans l'autorisation écrite préalable d'Autodesk des animations ou des images fixes sous forme modifiée ou non, ainsi que le Sous-programme de lecture figurant dans des Logiciels commerciaux. Vous pouvez traiter les Réalisations de l'utilisateur comme vos propres créations. Vous pouvez photographier, radiodiffuser (à l'exception des fichiers MIDI qui doivent être exclus de tout support de diffusion commerciale à la radio ou à la télévision), afficher ou transférer sur bande vidéo les Réalisations de l'utilisateur sans mentionner le copyright des animations et des images fixes d'origine contenues dans le Logiciel. Nonobstant le fait que l'article premier du présent accord de licence n'octroie la licence que pour un seul utilisateur ou un seul ordinateur, si le présent Logiciel est un logiciel 3D Studio (R), vous pouvez installer le Logiciel sur plus d'un ordinateur dans le but exclusif d'obtenir la transmission de vos fichiers sur le réseau.

"Hyperwire: vous pouvez réaliser un nombre illimité de copies des fichiers d'installation Runtime Classes, 3D runtime, Whip! et Hyperwire Samples en vue de les incorporer dans vos propres réalisations. "Runtime Classes" désigne le programme d'installation Hyperwire runtime, le contenu du dossier "Classes" dans le répertoire d'installation Hyperwire et le contenu du dossier "Classlib" dans le répertoire d'installation. NOTA BENE: la maintenance n'est assurée pour aucun des modules du dossier Plug-in."

### **3. Restrictions**

Il est expressément interdit de:

- a. copier le Logiciel ou la Documentation sauf dans les limites autorisées par la présente licence.

- b. analyser, désosser, décompiler ou désassembler le Logiciel sauf dans la mesure autorisée par la loi lorsque cela s'avère indispensable pour obtenir les informations requises pour assurer l'interopérabilité d'un programme créé de manière indépendante avec le Logiciel ou avec un autre programme, et que ces informations ne peuvent pas être aisément obtenues auprès d'Autodesk ou de tiers. Il est interdit de décompiler le Logiciel s'il est possible d'acquérir ces informations en concluant une licence pour système de développement de logiciels Autodesk par le biais d'un revendeur Autodesk agréé ou de votre bureau local Autodesk.
- c. distribuer, louer, prêter, vendre, octroyer une sous-licence ou transférer de quelque autre manière à un tiers tout ou partie du Logiciel, de la Documentation ou des autres droits accordés au titre du présent accord sans le consentement préalable écrit d'Autodesk.
- d. supprimer, altérer ou rendre illisible toute mention de propriété ou de copyright, étiquette ou marque figurant sur le Logiciel ou sur la Documentation.
- e. modifier, traduire, adapter, arranger le Logiciel ou la Documentation ou créer des oeuvres dérivées fondées sur le Logiciel ou la Documentation, dans quelque but que ce soit.
- f. utiliser un équipement, appareil, logiciel, des informations ou tout autre moyen conçu ou adapté pour désactiver ou éliminer toute forme de protection contre les copies utilisée par Autodesk en liaison avec le Logiciel; utiliser le Logiciel en liaison avec d'autres formes de verrouillage matériel ou avec d'autres mécanismes anti-copies que les mécanismes de protection des programmes fournis par Autodesk ou par un revendeur Autodesk agréé.
- g. Si le présent contrat de licence porte sur une version du Logiciel destinée à servir en réseau, le Logiciel est fourni avec un numéro d'identification nodal spécifique et ne peut être utilisé que sur le poste de travail ou le serveur portant ce numéro d'identification. Il est interdit de modifier en quoi que ce soit le numéro d'identification nodal, à quelque fin que ce soit, dans le but de pouvoir utiliser le Logiciel sur un autre poste de travail ou un autre serveur.

#### **4. Logiciels fournis sur plusieurs supports de données**

Sous réserve de dispositions contraires ci-après, et si le Logiciel est fourni sur plus d'un support de données, il n'est autorisé d'utiliser que le support de données approprié à l'installation de l'utilisateur. A défaut d'autorisation écrite émanant d'Autodesk, il est interdit de distribuer, louer, prêter, vendre, donner en sous-licence ou transférer d'une autre manière l(es) autre(s) jeu(x) à des tiers.

Si deux versions du système d'exploitation du Logiciel sont fournies, il est permis d'utiliser l'une de ces versions ou les deux, mais uniquement conformément à l'article premier ci-dessus (octroi de licence). La seule exception à cette règle consiste à ce qu'une étape de travail unique sur une version Microsoft (R) MS DOS (R) soit chargée et exécutée simultanément (a) avec une étape de travail unique soit sur une version Microsoft Windows (TM) soit (b) avec une plusieurs étapes de travail sur une version Microsoft Windows NT (TM) du Logiciel, à condition que les deux versions aient été livrées par Autodesk.

## **5. Extensions et actualisations**

Si le présent Logiciel est donné sous licence à titre d'extension ou d'actualisation d'une licence de logiciel antérieure, vous devez, à la demande d'un revendeur Autodesk agréé ou du bureau local d'Autodesk, détruire toutes les copies de l'ancien logiciel, y compris celles résidant sur votre disque dur, et restituer le verrouillage matériel fourni avec le premier Logiciel sous licence.

## **6. Droits d'auteur**

Autodesk demeure propriétaire et détenteur des droits d'auteur du Logiciel et de la Documentation et de toutes les copies que vous pourriez en avoir fait. L'établissement de copies du Logiciel ou de la Documentation sans autorisation ou le non respect des restrictions ci-dessus entraîne la résiliation automatique de la présente licence.

## **7. Garantie**

Autodesk garantit que le Logiciel assure les options et les fonctions décrites de manière générale dans la Documentation, et que les supports sur lesquels le Logiciel est fourni, la Documentation connexe et le verrouillage matériel ou tout autre système anti-copies éventuellement joint sont exempts de défauts de matériel et de fabrication dans le cadre d'un usage normal. Au titre de la présente garantie, votre seul recours et le seul engagement d'Autodesk consiste, au choix d'Autodesk, à tenter de corriger les erreurs ou d'y remédier, à remplacer le support, la Documentation ou les mécanismes anti-copies défectueux, ou à rembourser la redevance de licence et à mettre fin au présent contrat. Ce recours implique la restitution du/des support(s) de données, de la Documentation ou du mécanisme anti-copies défectueux, accompagné(e/s) d'une copie de votre reçu, à votre bureau local d'Autodesk ou au revendeur Autodesk agréé auprès duquel le Logiciel a été obtenu, dans les quatre-vingt dix (90) jours suivant la date de livraison. A l'expiration dudit délai de quatre-vingt dix (90) jours, Autodesk remplace tout mécanisme anti-copies défectueux ou endommagé contre paiement d'une indemnité destinée à couvrir les frais d'un mécanisme de remplacement, ainsi que les frais de traitement et d'expédition. A

L'EXCEPTION DES GARANTIES LIMITEES EXPRESSES CI-DESSUS, AUTODESK N'ASSUME AUCUNE AUTRE OBLIGATION DE GARANTIE. IL N'EST ACCORDE AUCUNE GARANTIE EXPRESSE, TACITE, LEGALE NI DECOULANT D'UNE COMMUNICATION ORALE OU ECRITE QUELCONQUE. EN OUTRE, AUTODESK REJETTE SPECIFIQUEMENT TOUTE AUTRE GARANTIE, NOTAMMENT LA GARANTIE QUE LE PRODUIT PRESENTE UNE QUALITE USUELLE DANS LE COMMERCE OU CONVIENT A UN BUT PARTICULIER. AUTODESK NE GARANTIT PAS QUE LE LOGICIEL POURRA ETRE EXPLOITE SANS ERREUR NI INTERRUPTION.

## **8. Exclusion de responsabilité**

LES LOGICIELS DE CONCEPTION ASSISTEE PAR ORDINATEUR ET LES AUTRES LOGICIELS TECHNIQUES SONT DES INSTRUMENTS DESTINES A ETRE UTILISES UNIQUEMENT PAR DES PROFESSIONNELS DUMENT FORMES. ILS NE REMPLACENT PAS VOTRE JUGEMENT PROFESSIONNEL. LES LOGICIELS DE CONCEPTION ASSISTEE PAR ORDINATEUR ET LES AUTRES LOGICIELS TECHNIQUES SONT DESTINES A CONTRIBUER A LA CONCEPTION D'UN PRODUIT, MAIS NE REMPLACENT PAS DES ESSAIS INDEPENDANTS PORTANT SUR LA RESISTANCE DU PRODUIT, SA SECURITE ET SON UTILITE. EN RAISON DE LA GRANDE DIVERSITE D'APPLICATIONS POTENTIELLES DU LOGICIEL, CELUI-CI N'A PAS ETE TESTE DANS TOUTES LES SITUATIONS D'UTILISATION POSSIBLES. AUTODESK DEGAGE TOUTE RESPONSABILITE POUR LES RESULTATS OBTENUS GRACE A L'UTILISATION DU LOGICIEL. IL INCOMBE AUX UTILISATEURS DU LOGICIEL D'EN ASSURER LA SUPERVISION, LA MANIPULATION ET LE CONTROLE. CETTE RESPONSABILITE INCLUT LA DETERMINATION DES UTILISATIONS APPROPRIEES DU LOGICIEL AINSI QUE LA SELECTION DU LOGICIEL ET DES AUTRES PROGRAMMES EN VUE DE PARVENIR AUX RESULTATS ESCOMPTEES. IL INCOMBE EGALEMENT AUX UTILISATEURS DU LOGICIEL D'ETABLIR DES PROCEDURES INDEPENDANTES ADEQUATES POUR TESTER LA FIABILITE DU SYSTEME ET LA PRECISION DES RESULTATS OBTENUS A L'AIDE DU PRESENT LOGICIEL, NOTAMMENT DE TOUTES LES DONNEES DEVELOPPEES EN UTILISANT LE LOGICIEL.

## **9. Limitation de responsabilité**

AUTODESK DEGAGE TOUTE RESPONSABILITE POUR PERTES OU PREJUDICES QUELCONQUES, NOTAMMENT PERTES OU CORRUPTIONS DE DONNEES, MANQUES A GAGNER, FRAIS D'ASSURANCE OU AUTRES PREJUDICES SPECIAUX, INCIDENTS, CONSECUTIFS OU INDIRECTS DECOULANT DE L'UTILISATION DU LOGICIEL OU DE LA DOCUMENTATION OU DE L'IMPOSSIBILITE DE LES UTILISER, QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE ET POUR QUELQUE MOTIF JURIDIQUE QUE CE SOIT. CETTE LIMITATION S'APPLIQUE MEME SI AUTODESK OU UN REVENDEUR AUTODESK AGREE A ETE PREALABLEMENT AVISE DU RISQUE DE TELLES PERTES OU DE TELS PREJUDICES. VOUS RECONNAISSEZ QUE LA REDEVANCE DE LICENCE TIENT COMPTE DE CETTE REPARTITION DES RISQUES.

AUTODESK NE REpond EN RIEN ET NE PEUT ETRE EN RIEN TENU POUR RESPONSABLE DE LA PERTE OU DU VOL DU LOGICIEL OU D'UN EVENTUEL MECANISME ANTI-COPIES JOINT AU LOGICIEL. EN PARTICULIER, AUTODESK N'EST PAS TENUE DE REMPLACER LES LOGICIELS OU LES MECANISMES ANTI-COPIES PERDUS OU VOLES. IL VOUS INCOMBE A VOUS SEUL DE METTRE EN SURETE LE LOGICIEL ET LES MECANISMES ANTI-COPIES EVENTUELS EN VUE DE LES PROTEGER CONTRE LA PERTE OU LE VOL, ET DE PROTEGER DUMENT VOTRE INVESTISSEMENT EN CONCLUANT UNE ASSURANCE OU EN RECOURANT A TOUT AUTRE MOYEN APPROPRIE.

## **10. Dispositions générales**

- a. La présente licence vient à expiration sans préavis ni action de la part d'Autodesk si le preneur de licence fait faillite, conclut un concordat avec ses créanciers ou est mis en liquidation.
- b. Le présent accord est régi par le droit suisse à l'exception de la Convention de 1980 des Nations Unies sur les contrats de vente de marchandises. En cas de litige entre les parties, les seuls tribunaux compétents sont ceux du canton de Neuchâtel. Le présent accord constitue l'intégralité de l'accord entre les parties et remplace toute autre communication ou publicité concernant le Logiciel et la Documentation. En cas de questions, prière de vous adresser à votre revendeur Autodesk agréé.
- c. Si une ou plusieurs dispositions quelconques des présentes conditions de licence s'avère(nt) non valable(s) ou inapplicable(s), les autres conditions demeurent totalement en vigueur; dans un tel cas, les parties sont liées par des obligations qui, sans être elles-mêmes non valables ou inapplicables, se rapprochent autant que possible de l'effet de la/des disposition(s) jugée(s) non valable(s) ou inapplicable(s).

Microsoft et MS-DOS sont des marques déposées de Microsoft Corporation. Windows est une marque de Microsoft Corporation. Autodesk, le logo Autodesk et 3D Studio sont des marques déposées d'Autodesk, Inc. (C) 1993-1995 Autodesk, Inc. Tous droits réservés.

---